



L'AVIS DES DÉCHETS⁺

LE SUPPLÉMENT | #06 |

DECEMBRE
2021



REDEVANCE 2022 :

Particuliers équipés de bacs

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
de 0 à 6 levées / an	148,50 €	204,50 €	259,50 €	294,50 €	349,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites des conteneurs enterrés d'ordures ménagères / an

+ 10 entrées en déchèterie / an

PART VARIABLE

Volume bac NOIR	120 L	180 L	240 L	360 L	660 L
au-delà de 6 levées / an	5 € / levée	6 € / levée	7 € / levée	8 € / levée	14 € / levée

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an
1,50 € / ouverture

au-delà de 10 entrées en déchèterie / an
6 € / entrée

Particuliers en apport volontaire exclusif ⁽²⁾

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
de 0 à 26 ouvertures / an	184,50 €

dont forfait Emballages (15 €/an)

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites du conteneur d'ordures ménagères / an (= au total 30 ouvertures / an)

+ 10 entrées en déchèterie / an

PART VARIABLE

Conteneur d'ordures ménagères	80 L
au-delà de 30 ouvertures / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

(1) la part fixe est obligatoire, même s'il n'y a pas de consommation du service dans l'année (elle comprend vos droits d'accès au service)

(2) conteneur enterré ou semi-enterré

(3) votre redevance est complétée par une facture du bailleur qui tient compte du service de collecte

Particuliers équipés de bacs collectifs ⁽³⁾

PART FIXE ⁽¹⁾ annuelle

10 entrées en déchèterie / an	118,50 €
-------------------------------	----------

dont participation à la TGAP (10 €/an)

+ 4 ouvertures gratuites des conteneurs enterrés d'ordures ménagères / an

PART VARIABLE

au-delà de 4 ouv. du conteneur ent. d'ordures ménagères / an	1,50 € / ouverture
au-delà de 10 entrées en déchèterie / an	6 € / entrée

Les tarifs de votre redevance 2022 sont identiques à ceux de 2021.

Calculez votre PART VARIABLE

rendez-vous sur www.sycodem.fr

rubrique « Votre redevance : la tarification / Simuler votre redevance »



TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

OMR : ordures ménagères résiduelles (bac ou sac noir)

CS : collecte sélective (bac jaune)

PAV : point d'apport volontaire (conteneur enterré)

EMB : emballages

Comprendre votre facture

Votre référence usager : ces identifiants vous permettent de vous connecter à votre compte en ligne sur www.sycodem.webusager.fr

Adresse de production des déchets.

Période concernée par la facture :

- sur la facture de juillet, la période correspond aux 6 premiers mois de l'année en cours,
- sur la facture de janvier, la période reprend l'année complète précédente moins la somme déjà facturée en juillet (détail au dos de la facture).

QR Code ou Flash Code :

il vous permet de régler votre facture auprès d'un buraliste agréé (www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).

Détail de votre facture :

il est composé du montant de la «PART FIXE» (abonnement annuel au service de collecte et traitement des déchets), d'un «forfait emballages ménagers» et d'une «participation à la TGAP». Le montant de la «PART VARIABLE» correspond à la consommation du service. Sur la facture de janvier, la ligne «DÉJÀ FACTURÉ» est soustraite aux montants précédents pour obtenir le solde restant à régler.

Détail de vos services :

il fait apparaître le nombre total de vidage du bac noir (OMR) et du bac jaune (CS), le nombre total de dépôts en conteneurs enterrés pour les ordures ménagères (PAV OMR) et pour les emballages (PAV EMB), et le nombre total d'entrées en déchèterie. Pour chaque ligne le coût unitaire est calculé au-delà des crédits inclus dans la part fixe.

SYCODEM SUD VENDEE AS_850_020NP

Pôle environnemental du Seilcot - Allée Verte - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
 Tél : 02.51.50.75.35 mail : redevance@sycodem.fr
 Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi 9h30-12h00 / 14h-16h
 jeudi 9h30-12h00, vendredi 9h30-12h00 / 14h-16h
 eSite internet : www.sycodem.fr n° SIRET : 25850044600053

CC PAYS DE FONTENAY-VENDEE
 n° SIRET : 20007193400018

TRESORERIE DE FONTENAY LE COMTE
 PLACE MARCEL HENRI
 85200 FONTENAY LE COMTE

Consultez votre compte-usager sur sycodem.webusager.fr
 Votre référence usager : XXXXXXXX - XXXXXXXX

Adresse desservie
 XXX
RUE yyy
 85200 FONTENAY-LE-COMTE

M OU MME xxx
RUE yyy
 85200 FONTENAY-LE-COMTE

Destinataire de votre paiement
 TRESORERIE DE FONTENAY LE COMTE
 PLACE MARCEL HENRI
 85200 FONTENAY LE COMTE
 Tél : 02.28.13.04.80

Redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères

FACTURE N° 2021-Titre xxx DU 05/07/2021 - Période :

REDEVANCE INCITATIVE	DEBUT	FIN	HT	TVA	TTC
REDEVANCE ANNEE 2021	01/01/2021	30/06/2021	101.41 €	0.00 €	101.41 €
Détails au verso TVA non applicable (article 256 B de l'CGI)			TOTAL	101.41 €	0.00 €

NET A PAYER - A RECEPTION DE FACTURE

Modalités de paiement

- par TIP : insérez le talon ci-dessous dans l'enveloppe-retour jointe à cette facture, après l'avoir daté et signé, et accompagné de votre RIB si vos coordonnées bancaires n'apparaissent pas. À envoyer à l'adresse mentionnée sur le talon.
- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à l'adresse mentionnée sur le talon avec l'enveloppe-retour ci-jointe à affranchir au tarif en vigueur et joint au TIP non-signé, sans autre document.
- en ligne sur www.tipi.budget.gouv.fr
- en espèces (limite 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)
- par virement bancaire vers le compte bancaire du comptable public en indiquant en zone objet/libellé : CCPV - FACTURE N°82355

Identifiant Collectivité : 019370 - Références TIPI : 2021-92-00-82355

Banque 30001 Guichet 00400 N° de compte D8560000000 Clé 34 IBAN FR73 3000 1004 0008 5600 0000 034 BIC BDFEFPCCPT

Pensez au prélèvement automatique à l'échéance de votre prochaine facture : complétez la demande et l'autorisation de prélèvement disponible sur www.sycodem.fr et faites-nous retour de l'intégralité de l'imprimé accompagné d'un RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Montant : 101.41 €

Adresse de votre résidence principale ou de destination de la facture.

Modalités de paiement : les modalités sont précisées ici si vous n'êtes pas au prélèvement automatique.

Numéros : numéro du bac gravé sur la cuve.

Puce : numéro de la puce électronique du bac.

Détail de votre facture

Nature	Début	Fin	HT	TVA	TTC
Année 2021					
PART FIXE	01/01/2021	30/06/2021	89.01 €	0.00 €	89.01 €
Forfait Emballages Ménagers	01/01/2021	30/06/2021	7.44 €	0.00 €	7.44 €
Participation à la TGAP	01/01/2021	30/06/2021	4.96 €	0.00 €	4.96 €
PART VARIABLE	01/01/2021	30/06/2021	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Détail de vos services

Nature	Début	Fin	Qté	P. Unit.	HT	TVA	TTC
Année 2021							
2 Présentations 180L OMR N°:O161804386 Puce:A296161000004000 pour 6 inclus	01/01/2021	30/06/2021	0.00	6.00	0.00	0.00	0.00 €
12 Présentations 240L CS N°:2401903 Puce:D49D2E1000004000							
0 dépôts PAV OMR pour 4 inclus	01/01/2021	30/06/2021	0.00	1.50	0.00	0.00	0.00 €
0 dépôts PAV EMB	01/01/2021	30/06/2021	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 €
1 accès déchèterie pour 10 inclus	01/01/2021	30/06/2021	0.00	6.00	0.00	0.00	0.00 €

Rappel - le calendrier de facturation



En juillet 2022, vous recevrez la facture correspondant aux 6 premiers mois de l'année. En janvier 2023, vous recevrez la facture correspondant aux 6 derniers mois de l'année 2022.

Si vous déménagez en cours d'année vous recevrez une facture de régularisation à votre nouvelle adresse.



La lettre d'information du Sycodem · www.sycodem.fr · Directeur de la publication: Stéphane GUILLON
 Rédaction & réalisation: Sycodem Sud Vendée · ISSN : en cours

